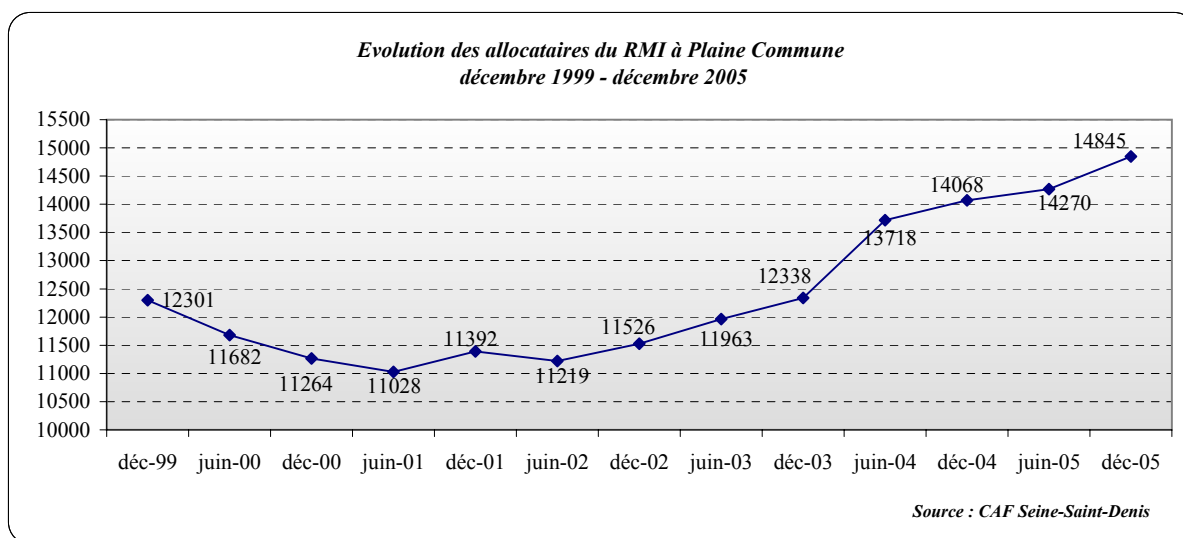


*Note de conjoncture Sociale*  
*Un regard sur l'évolution et le profil des allocataires du RMI*



**Évolution des allocataires du RMI depuis décembre 1999**

Au mois de décembre 2005, le nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) s'élevé à 14 845 (voir graphique ci-dessus) sur le territoire de Plaine Commune. Depuis décembre 1999, le nombre d'allocataires s'est accru de 20,7 %. Au cours de ces sept années, d'un semestre à l'autre, les entrées dans le dispositif se sont effectuées selon des rythmes de croissance très différenciés, soit 4 % sur les 6 derniers mois.

En incluant les personnes réellement couvertes par ce minimum social (enfants, conjoints ou concubins ou autres personnes à charge), on comptabilise 29 008 personnes au mois de décembre 2005, soit 8,8 % de la population communautaire, et 2 % de la population départementale.

L'évolution du nombre de bénéficiaires du RMI semble retrouvé un rythme de croissance plus modéré suite à la hausse spectaculaire enregistrée dès décembre 2003.

Par ailleurs, après avoir enregistré une forte progression entre juin 2004 et juin 2005, le nombre de bénéficiaires du RMI "sans activité" (voir graphique ci-dessous) semble avoir retrouvé un rythme de croissance plus modérée. Sur les six derniers mois, cette progression est de 0,6 % soit en valeur absolue 52 allocataires.

Après la diminution du nombre de RMistes inscrits à l'ANPE, enregistrée entre juin 2004 et juin 2005, du fait de la révision de la réglementation sur l'indemnisation au chômage, cette population progresse à nouveau au cours de ses six derniers mois.

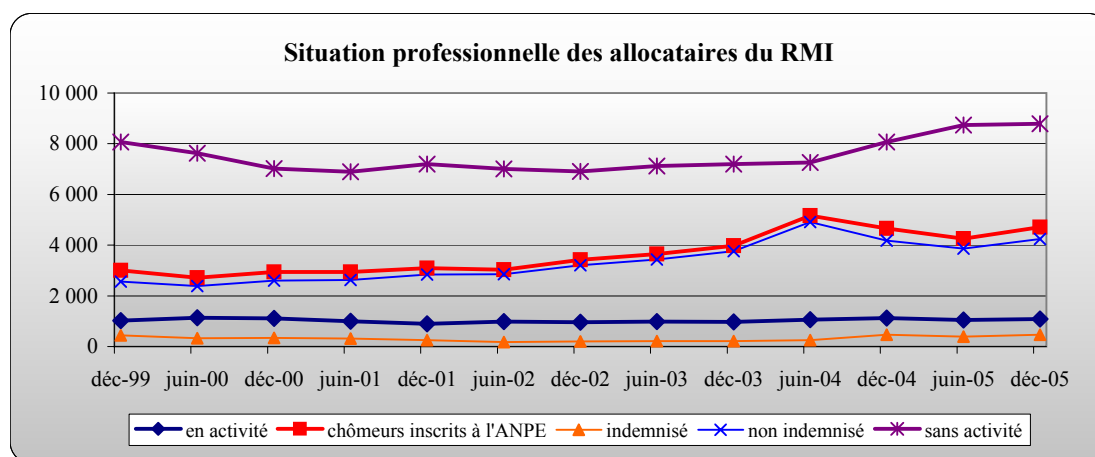


Tableau n° 1 : ETAT DES LIEUX DES CONTRATS D'INSERTION

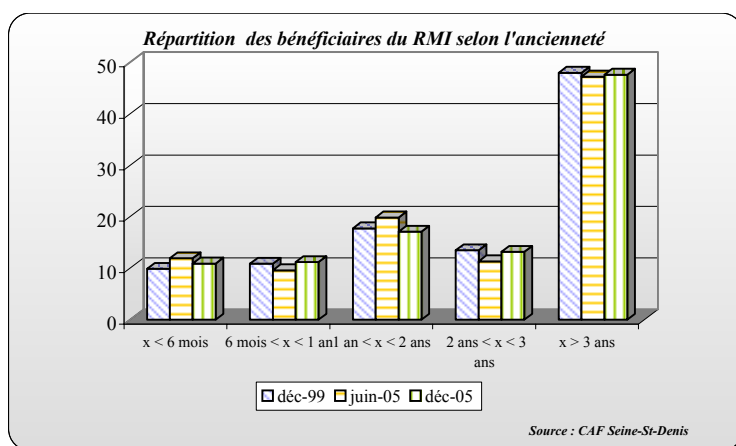
Niveau géographique	Contrats d'insertion (CI)			Allocataires RMI	
	Nombre de contrat d'insertion		Évolution	Nombre	T% de CI signés
	déc-04	déc-05			
Aubervilliers	687	646	-6,0	3621	17,8
La Courneuve	277	289	4,3	1972	14,7
Épinay-sur-Seine	538	562	4,5	1666	33,7
Île-Saint-Denis	233	178	-23,6	347	51,3
Pierrefitte-sur-Seine	286	226	-21,0	997	22,7
Saint-Denis	688	773	12,4	4199	18,4
Stains	210	170	-19,0	1552	11,0
Villetaneuse	166	285	71,7	491	58,0
<b>Plaine Commune</b>	<b>3085</b>	<b>3129</b>	<b>1,4</b>	<b>14845</b>	<b>21,1</b>
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>7586</b>	<b>7776</b>	<b>2,5</b>	<b>49 898</b>	<b>15,6</b>

Source : CAF

En décembre 2005, deux personnes sur 10 ont signé un contrat d'insertion, un taux plus faible que celui enregistré en décembre 2004 (21,9 %). Du point de vue communal, les villes de Villetaneuse et de l'Île-Saint-Denis enregistrent des taux deux fois supérieurs à ceux de Plaine Commune et de Département.

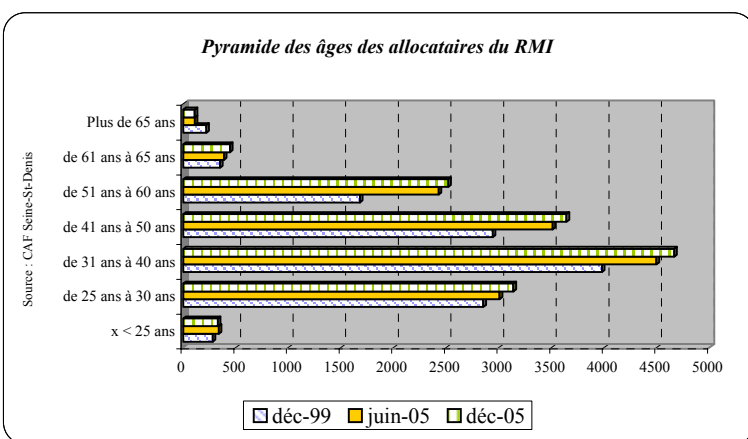
Des informations concernant les chiffres relevant du CI-RMA, dispositif de la loi de cohésion sociale, ne seront disponibles qu'à partir de janvier 2006, date de mise en œuvre du dispositif par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

### Analyse du profil des allocataires du RMI



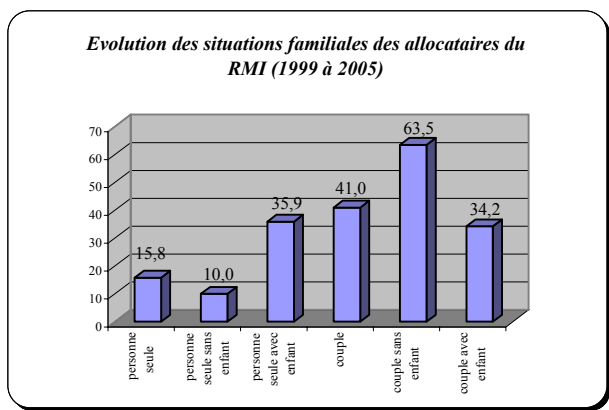
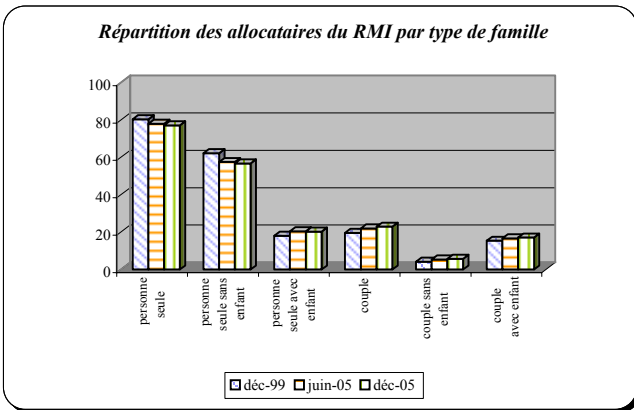
En décembre 2005, près de la moitié des bénéficiaires du RMI ont une ancienneté supérieure à 3 ans. Toutefois, cette population a enregistré la plus faible progression sur les six derniers mois (4,8 %).

La plus forte progression est enregistrée chez les bénéficiaires dont l'ancienneté est comprise entre 6 mois et 1 an durant les six derniers mois. Aussi, pour la même période, des sorties du dispositif sont observées chez les allocataires dont l'ancienneté est inférieure à 6 mois et comprise entre 1 et 2 ans.



La classe d'âge la plus représentée est celle des 31-40 ans, suivie des 41-50 ans.

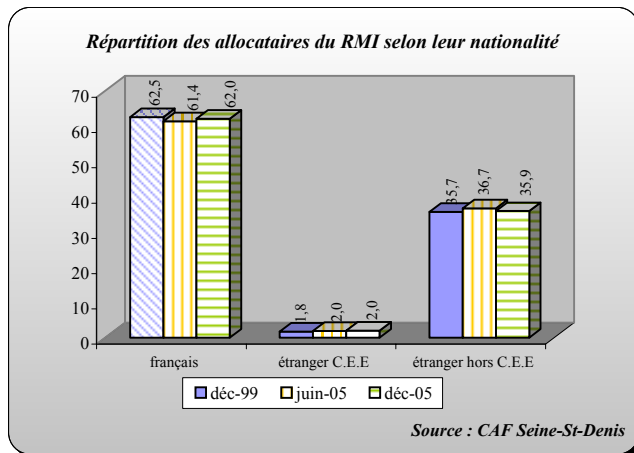
Le nombre d'allocataires de moins de 25 ans est très faible car le bénéfice du RMI est ouvert aux personnes de cette classe d'âge qu'à condition d'avoir des enfants à charge. Sur les six derniers mois, c'est la seule catégorie d'âge qui enregistre une diminution de ses allocataires.



Source : CAF Seine-St-Denis

Au mois de décembre 2005, les personnes vivant seules, sans conjoint représentent 77,1 % de l'effectif dont 56,8 % sans enfant et 20,3 % avec enfant.

La progression la plus importante enregistrée durant les 6 derniers mois concerne les couples notamment les couples sans enfant (+ 63,5 %) malgré leur faible représentativité dans les effectifs. Ce constat se vérifie également durant les six derniers mois.



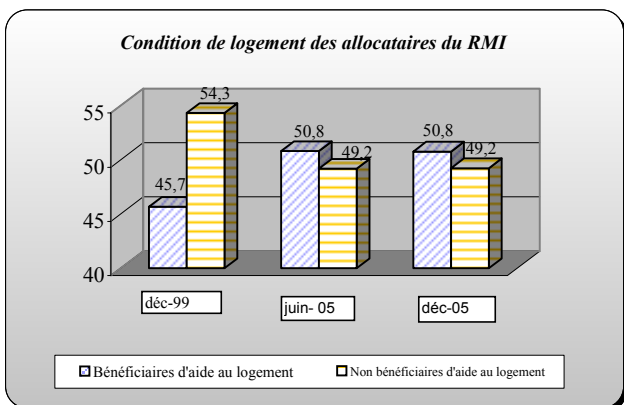
Source : CAF Seine-St-Denis

Plus de la moitié des allocataires du RMI (62 %) sont français avec une part non négligeable d'étranger hors CEE, soit 35,9 %. Cependant, si la part des bénéficiaires étrangers de la CEE ne représente que 2% des effectifs, il en demeure pas moins que leur progression est largement supérieure à celle des autres catégories, soit 8,6 % contre 5,2 % pour les français et 1,8 % pour les étrangers hors CEE au cours des six derniers mois. Cette tendance est également vérifiée sur la période allant de décembre 1999 à juin 2005.

La proportion des populations bénéficiaires et non bénéficiaires d'aide au logement tendent à se rapprocher. L'écart était de 1065 allocataires au mois décembre 1999, il est de 229 au mois de décembre 2005.

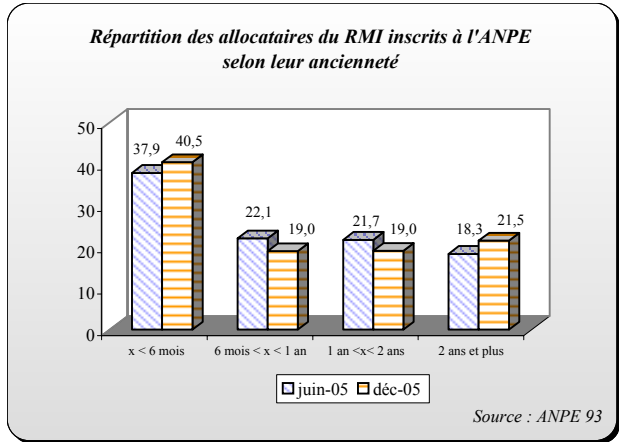
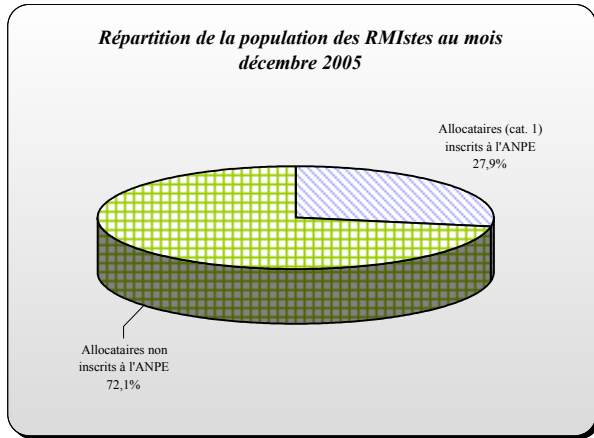
Cette progression du nombre de bénéficiaires au logement peut s'analyser de deux manières :

- les conditions de vie de la population de RMIstes continuent à se dégrader,
- la situation des bénéficiaires se stabilise en ce sens que de plus en plus d'allocataires du RMI accède ou conserve son autonomie résidentielle.



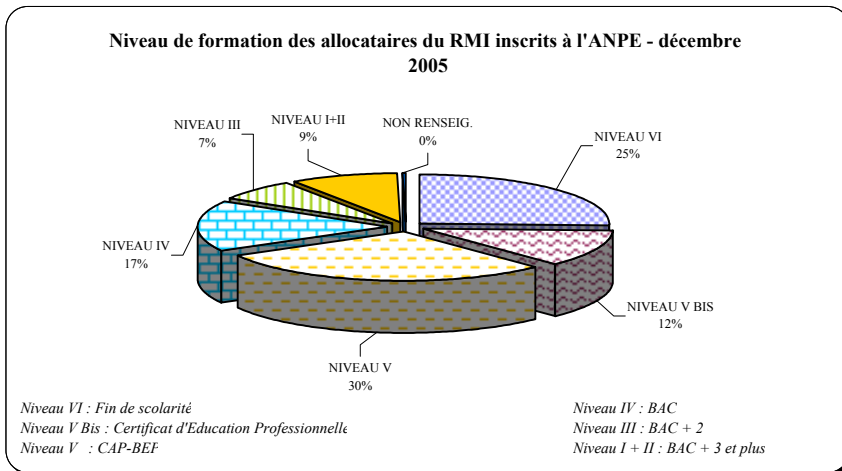
Source : CAF Seine-St-Denis

## Quelques caractéristiques des allocataires du RMI inscrits à l'ANPE au mois de décembre 2005



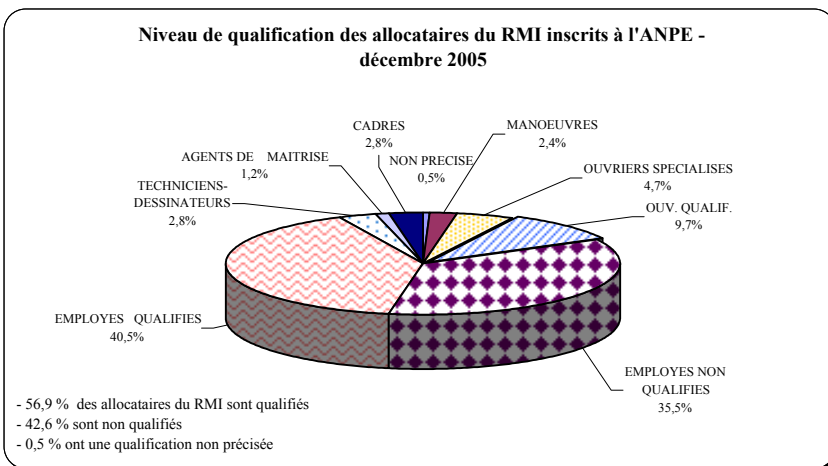
Près de 28 % des bénéficiaires du RMI sont inscrits à l'ANPE.

En décembre 2005, le poids de la population inscrite depuis plus de 2 ans et ayant une ancienneté inférieure à 6 mois s'est accru comparativement à la période de juin 2005 (voir graphique ci-dessous). Cela se traduit, par ailleurs, par une diminution du nombre des allocataires du RMI dont l'ancienneté est comprise entre 6 mois et 2 ans.



Près des deux tiers des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI inscrits à l'ANPE ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau 5 (dont 30 % de niveau 5; 12 % niveau 5 bis; 25 % niveau 6).

17 % de la population étudiée ont obtenu un diplôme supérieure ou égal au niveau 3. Parmi celle-ci, 10 % sont titulaires d'un diplôme de 2ème et 3ème cycle universitaire.

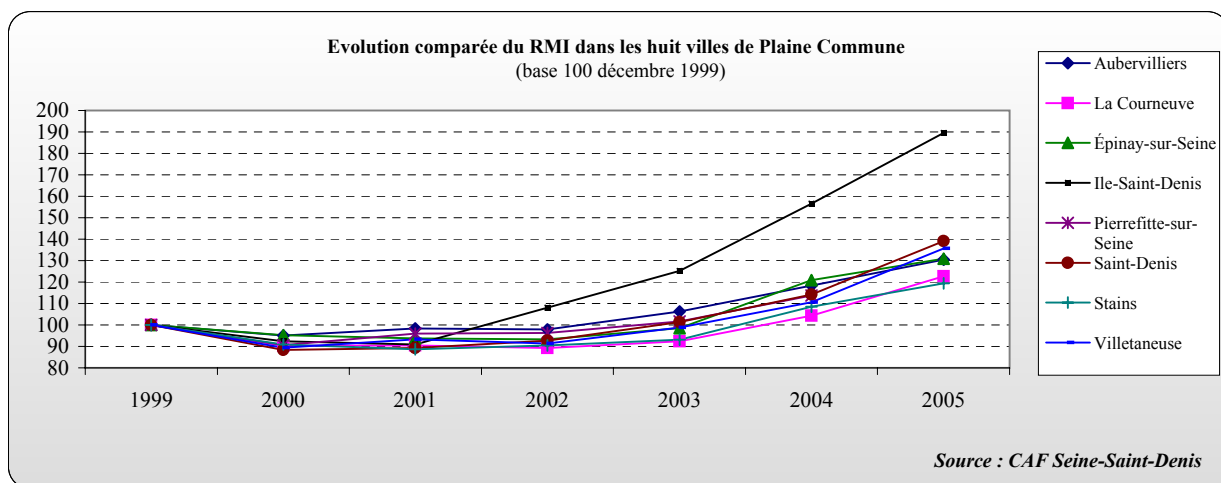


Globalement, ce sont les employés qualifiés et non qualifiés, dans des proportions sensiblement identiques, qui représentent la population la plus importante (74 %) des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI.

En terme de qualification, 56,9 % des bénéficiaires du RMI inscrits à l'ANPE sont qualifiés, 42,6 % ne le sont pas et 0,5 % a une qualification non précisée.

## Des évolutions comparées

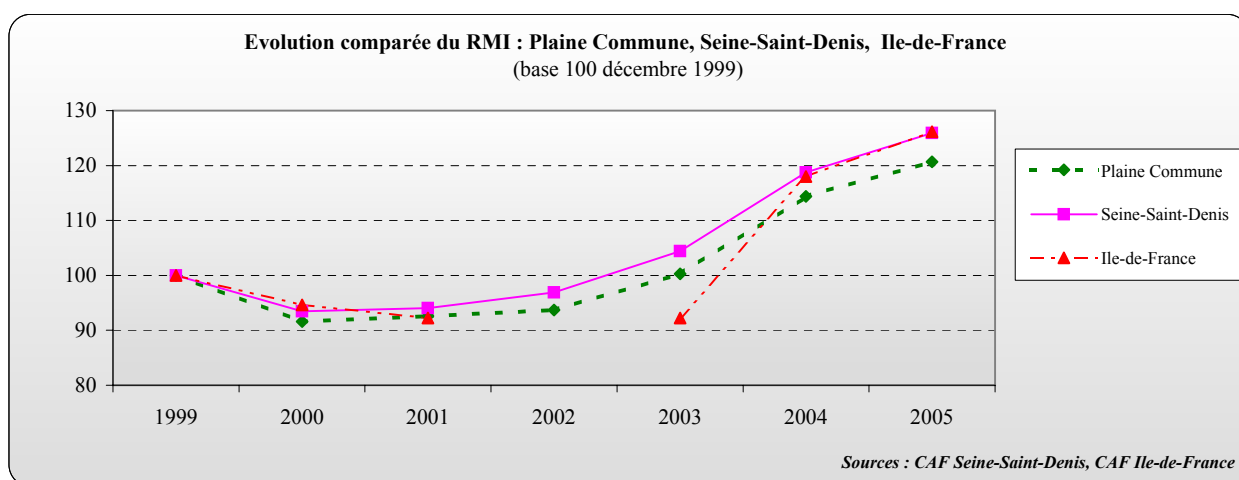
### Entre les villes de l'intercommunalité



Globalement, sur l'ensemble de la période, le nombre d'allocataires du RMI évolue de manière similaire dans l'ensemble des villes constituant la Communauté d'Agglomération "Plaine Commune", excepté la commune de l'Île-Saint-Denis. Cette dernière enregistre une forte progression des bénéficiaires du RMI (voir graphique ci-dessous), malgré une diminution constatée jusqu'en décembre 2001, évalué à 9 %.

Si les sept autres villes affichent une croissance du nombre d'allocataires du RMI moins importante, il en demeure pas moins que leurs rythmes s'accroissent notamment à partir de l'année 2002. C'est ainsi que l'on observe que la Courneuve est la ville qui progresse le plus faiblement contrairement à la ville d'Aubervilliers.

### Entre le Département, la Région et Plaine Commune



Sur l'ensemble de la période, la progression du nombre d'allocataires du RMI sur Plaine Commune est proche de la tendance départementale et régionale. Elle progresse toutefois davantage en Seine-Saint-Denis et au niveau régional.